

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS
N° 2026-73

Séance du samedi 26 septembre 2026 à 17h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goubé, Maire.

Présents : Rémi Goubé, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Caroline Sauer, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoult par Olivier Bridelance

Absente : Julia Grassler

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-73- Contribution de soutien aux associations des Pionniers du Vercors et du Souvenir Français.

Monsieur le Maire, après avoir rappelé le rôle joué par ces organismes au service des collectivités locales, notamment à l'occasion des cérémonies officielles de commémoration ou de toute autre manifestation ayant pour objectif de sensibiliser enfants et adultes à l'importance de se souvenir des faits historiques et de savoir en retenir les leçons, propose que soit attribuée à chacune, en plus de l'adhésion., une contribution de soutien s'élevant à 50 €. Soit :

- Pour les pionniers du Vercors : 50 € de contribution de soutien en plus des 50 € d'adhésion :
- Pour le Souvenir Français : 50 € de contribution de soutien en plus des 50€ de cotisation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette délibération modificative.

Votants	10	Pour	10	Contre	0	Abstention(s)	0
---------	----	------	----	--------	---	---------------	---

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 26 septembre 2026,
Monsieur Rémi Goubé
Maire



transmise à la préfecture le 27/09/2026

et affichée et publiée le 27/09/2026